

Renseignements et inscription

Pour tout renseignement et inscription,
contacter le secrétariat : ☎ **02 98 83 77 99**
Mail : secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org



Modalités et lieux d'accueil

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous :

SAVS à BREST

3 rue Édouard Belin
Bât. 2/3, Porte E, 1er étage
29200 BREST

☎ 02 98 83 77 99

Tram Ligne A : Arrêt Eau Blanche

SAVS à QUIMPER

64 Avenue de Keradenec
Immeuble K Nord
29000 QUIMPER

☎ 02 98 92 00 53

Bus ligne C1 ou C2: Arrêt C. Derven



Plan d'accès SAVS-SAMSAH Brest



Plan d'accès SAVS-SAMSAH Quimper

Des RDV peuvent aussi être proposés sur le territoire de MORLAIX, au siège de l'Association :
Les Genêts d'Or - 14 rue Louis Armand – ZI de Keriven - 29600 St-Martin-des-Champs



SAVS TSA

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

pour personnes présentant des
Troubles du Spectre de l'autisme (TSA)

3 rue Édouard Belin
Bât. 2/3, Porte E, 1er étage
29200 BREST

☎ : 02 98 83 77 99

Mail : secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org

Un service financé par :



Public et Missions

Le service dispose d'un agrément de 30 places départementales. Il accompagne des adultes vivant à domicile, sur le Finistère, et présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Il a pour mission d'aider et de **soutenir** la personne dans les différents domaines de sa vie personnelle, professionnelle et sociale, dans une recherche constante d'**autonomie** et de développement des compétences.

Modalités d'admission

L'accès au service est **gratuit**. Il est financé par le Conseil départemental du Finistère. Pour bénéficier d'un accompagnement par le SAVS, la personne doit disposer :

- D'une **orientation** vers un **SAVS** délivrée par la CDAPH (MDPH 29)
- D'un **diagnostic** d'autisme ou de **TSA** posé par un médecin.

Modalités d'accompagnement

L'accompagnement par le service est **libre, volontaire et individualisé**.

Il peut prendre la forme d'entretiens individuels et/ou d'actions collectives et d'appui aux démarches extérieures ;

Les rencontres peuvent avoir lieu **au bureau, au domicile**, ou dans les **locaux d'un partenaire extérieur**, à un rythme adapté aux besoins et aux demandes de la personne.

La personne signe un **Document Individuel de Prise en Charge** qui fixe le cadre de l'intervention et formalise son démarrage.

Puis elle élaborera un **Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)** basé sur une analyse conjointe de ses attentes et de ses besoins. Ce PIA sera réévalué régulièrement.

Durée et fin d'accompagnement

La **durée d'accompagnement** par le service varie en fonction du projet, des demandes et des besoins de la personne.

L'accompagnement peut **prendre fin** à tous moments à la demande de la personne, d'un commun accord, et sous certaines conditions, à la demande du service.

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe composée de professionnels formés à l'autisme, s'articule de manière coordonnée autour de la personne pour construire avec elle un projet en adéquation avec ses aspirations et ses compétences. Elle est constituée de :

- 2 Psychologues
- 2 chargé(e)s d'accompagnement social
- 2 chargé(e)s d'accompagnement professionnel

Avec l'accord de la personne, les intervenants coordonnent leurs actions avec les partenaires du milieu ouvert inscrits dans son parcours.

Les prestations

